

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction

Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le 19 janvier à 19 h 45 au chalet du Club

1. Ouverture de la réunion :

Le Commodore déclare la réunion ouverte à : 20 h 05

2. Appel des Dirigeants : Le secrétaire Patrick Meilleur fait l'appel des dirigeants

Commodore
Vice-commodore
Trésorier
Secrétaire

Maître de port
Directeur des Communications
Directeur de l'entretien

Michel Corbin par intérim
Poste vacant
Claude Desaulniers
Patrick Meilleur
Poste vacant
Martin Beauchesne *absence motivée*
Jacques Thériault

Membres présents:

Alain Charette
André Gagné
Jean Létourneau
René Taillon

3. Lecture de l'Ordre du jour :

L'Ordre du jour de la réunion est lu par le secrétaire Patrick Meilleur.

1. Ouverture de la réunion;

2. Appel des dirigeants;

3. Lecture de l'ordre du jour;

4. Correction et adoption du procès-verbal du 24 novembre 2015;

4.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre point Affaires nouvelles soit 7.4 Caméras

5. Lecture de la correspondance;

6. Rapport des officiers;

7. Affaires nouvelles;

8. Période de questions ou commentaires; (20 minutes)

9. Prochaine réunion;

10. Levée de la réunion.

Modifications ou ajouts :

Sont ajoutés les points suivants au point Affaires nouvelles :

- 7.1** Date Assemblée Générale Annuelle
- 7.2** Demande de participation

Proposé par : M. Patrick Meilleur

Appuyé par : M. Jacques Thériault

Adopté tel que modifié

4. Correction et adoption du procès-verbal du 24 novembre 2015

Pas de corrections

Proposé par: M. Patrick Meilleur

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

4.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre soit Affaires nouvelles soit le point 7.4 Caméras

Ce point est à suivre lors d'une éventuelle réunion régulière

5. Lecture de la correspondance :

Il n'y a pas de correspondance

6. Rapport des officiers :

Directeur de l'entretien : M. Jacques Thériault (Pas de rapport écrit)

M. Thériault souligne que la descente est réalisée et il restera quelques petits aménagements de gazon à faire près de l'atelier.

Il demande s'il y aurait possibilité de cacher les containers avec une clôture. La raison est qu'ils sont à l'entrée du Club et ce n'est pas esthétique.

Il est question aussi de diminuer le chauffage de l'atelier et du nettoyage du congélateur et des frigos avant la prochaine saison.

M. Thériault avance qu'il faudra au printemps repeindre le logement au sous-sol, il y a aussi la Capitainerie qui aurait besoin d'être peinte.

Le Gator a besoin de réparation et d'une mise au point. M. Thériault va faire faire un estimé des coûts.

Ceci termine le rapport du Directeur de l'entretien

Proposé par : M. Jacques Thériault

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications : M. Martin Beauchesne (*Pas de rapport écrit*)

M. Beauchesne informe qu'il a 100 boutures de Chèvrefeuilles à planter le long de la bâtisse du côté du Chemin de la Rive et cela pourra cacher la clôture en grillage ainsi que le solage.

Il souligne que le prochain souper annuel des membres se tiendra le samedi 20 février. Une sangria sera servie en apéro. Il reste à contacter le traiteur et à déterminer le menu et aussi voir à une ambiance musicale pour cette activité. Les membres seront contactés via courriels préalablement et par la suite par téléphone.

Ceci termine le rapport du Directeur des communications.

Proposé par : M. Martin Beauchesne
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

Maître de port : Poste vacant et pas de rapport

Secrétaire : M. Patrick Meilleur (*Pas de rapport*)

Trésorier : M. Claude Desaulniers (*Pas de rapport écrit*)

Le montant en caisse en date du jour

- compte courant est de : 29 245.00 \$t
- placement est de ; 123 000.00 \$.

Desaulniers informe que c'est une firme comptable de Châteauguay qui va faire la vérification des finances. Dans les années antérieures c'était M. Berthiaume qui faisait cette vérification.

Cependant à la dernière A.G.A. vu les commentaires, il fut convenu que la terminologie des données ne convenait pas aux besoins du Club.

Il reste à rencontrer la compagnie de Daniel Masson.

Ceci termine son rapport de trésorier

Proposé par : M. Claude Desaulniers
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

Vice commodore : (*Poste vacant*)

Commodore : M. Michel Corbin par intérim (*Pas de rapport écrit*)

M. Corbin souligne qu'il va contacter Prestige Nautique pour les entrées. Il va s'occuper du renouvellement de l'assurance du Club.

M. Corbin a eu une rencontre avec M. Réal Doré en vue d'obtenir des explications et lui demander quelles étaient ces intentions suite à sa réclamation et ce qu'il entendait faire. La discussion fut aussi un survol de l'historique du Club.

M. Corbin explique qu'il a tenté de trouver un arrangement à l'amiable et ce dans le but d'éviter du trouble pour tous.

Cependant, à la lumière de la discussion, il a constaté que M. Doré avait déjà son plan bien défini soit de déposer sa réclamation à la Cour des Petites Créances en présence d'un médiateur. S'il n'obtient pas satisfaction, il portera probablement le tout devant le tribunal. M. Corbin ajoute qu'il a senti que M. Doré n'avait pas une ouverture afin de régler le tout.

Il ajoute que nous aurions pu lui permettre d'hiverner et de quitter au printemps. Mais ce n'est pas un motif valable pour tenter des poursuites envers le Club.

M. Claude Desaulniers le trésorier explique que la réclamation est de près de 6 000.00 \$ et que M. Doré en est à sa 2e suspension en moins d'un an et ce sans compter l'injonction.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

7. Affaires nouvelles :

7.1 Date Assemblée Générale Annuelle :

Résolution 2016-01-19 no.1

Le Secrétaire Patrick Meilleur propose que la date du dimanche 20 mars soit tenue pour la tenue de l'A.G.A. à 13 h 00.

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Jacques Thériault
Adopté à l'unanimité

7.2 Entérinement de nouveaux membres:

Attendu que les demandeurs ne furent pas encore rencontrés. M. Beauchesne Directeur dit qu'il va contacter toutes ses personnes en vue d'une rencontre.

Ce point sera reporté lors de la prochaine réunion.

8. Période de questions (20 min.)

M. Alain Charette apporte ce commentaire : Il appert qu'il y aurait encore un compte de près de 8 000.00 \$ à recevoir de Daniel Masson sur les entrées/sorties. Il est important de faire des démarches en ce sens. Il déplore que ce soit toujours le nouveau Comité qui se retrouve avec le budget préparé par les dirigeants sortants.

M Michel Corbin dit qu'il tente de rejoindre depuis les Fêtes et qu'il est impossible de leur parler et qu'il a téléphoné à plusieurs reprises. **(à suivre)**

M. Jean Létourneau souligne qu'il a tenté de rejoindre la Société du Marigot et de pouvoir récupérer des documents pour le Club et le lien qui était accessible.

9. Prochaine réunion :

La prochaine réunion sera fixée au mardi 16 février à 19 h 45

10. Levée de la réunion :

Le Vice commodore déclare la réunion levée à 20 h 33

Appuyé par : M. Patrick Meilleur

Michel Corbin
Commodore par intérim

Patrick Meilleur
Secrétaire